



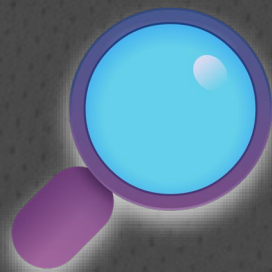
PROJET 2026-2027

Championnats régionaux jeunes

COMMISSION
ORGANISATION
COMPÉTITIONS
LIGUE
HAUTS-DE-FRANCE



L'EXISTANT



L'EXISTANT U15 M / U18 M



24 équipes



1 phase Aller en 3 poules de 8 → 7 matchs



1^{er} - 2^{ème} + 2 meilleurs 3^{ème} → Poule Haute
5^{ème} à 8^{ème} + Moins bon 3^{ème} → Poules « Basse »



1 phase Aller / Retour → 14 matchs



Les deux 8^{ème} Poule basse → rétrogradés en Départemental



Les deux 7^{ème} Poule basse → TQR Septembre N+1



2 « descentes » sur 24 ... max 4

L'EXISTANT U15 F / U18 F



16 équipes



1 phase Aller en 2 poules de 8 → 7 matchs



1^{er} à 4^{ème} → Poule Haute / 5^{ème} à 8^{ème} → Poule Basse



1 phase Aller / Retour → 14 matchs



8^{ème} Poule basse → rétrogradée en Départemental



6^{ème} & 7^{ème} Poule basse → TQR Septembre N+1



1 « descente » sur 16 ... max 3

DONNÉES CHAMPIONNATS 2024-2025

CATÉGORIES	NOMBRE D'ÉQUIPES	RATIO NOMBRE D'ÉQUIPES EN RÉGIONAL	CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL	NOMBRE D'ÉQUIPES	CHAMPIONNAT REGIONAL	NOMBRE D'ÉQUIPES
U15 F	82	19,5	U15 F - Dep	66	U15 F - Reg	16
U15 M	121	19,8	U15 M - Dep	97	U15 M - Reg	24
U18 F	58	27,6	U18 F - Dep	42	U18 F - Reg	16
U18 M	103	23,3	U18 M - Dep	79	U18 M - Reg	24

LA PHILOSOPHIE



CHAMPIONNAT RÉGIONAL JEUNES

OBJECTIFS

- Recherche du niveau de jeu le plus élevé et dense possible
- Acceptation de contraintes plus fortes (temps, déplacements, etc.)



CONSENSUS COC REG & DEP / ETR

Volonté d'un niveau de jeu régional jeune exigeant et performant

- Conserver un ratio initial de 20% d'équipe environ en région (16 équipes F & 24 équipes M en U15 / U18).

Volonté de proposer des niveaux d'opposition cohérents à tous les étages

- Régional : niveau « Haut » Jeune avec une densification de la région car moins d'équipes en 2^{ème} phase
- Interbassins : niveau intermédiaire / préparatoire pour les meilleurs des comités se préparant à la région et les « moins bonnes » de la région.
- Départemental / bassin : niveau de proximité et de développement de la pratique

CONSENSUS COC REG & DEP / ETR

Constat de la présence continue et régulière des mêmes & Volonté de mettre les clubs en dynamique de projet de formation

- Favoriser une certaine continuité de travail en club au travers d'une forme de stabilité de la poule régionale dès décembre.
- Valoriser les « générations spontanées » avec une ouverture accrue au niveau régional en augmentant le pourcentage « possible » de renouvellement de la saison N à N+1.
- Un système de finalités interbassins pour accéder en région

Volonté de partage et d'alignement COC Reg / Dep / ETR

PROPOSITIONS PRATIQUES



PROPOSITION CHAMPIONNATS



MASCULIN

→ 3 X 8 = 24

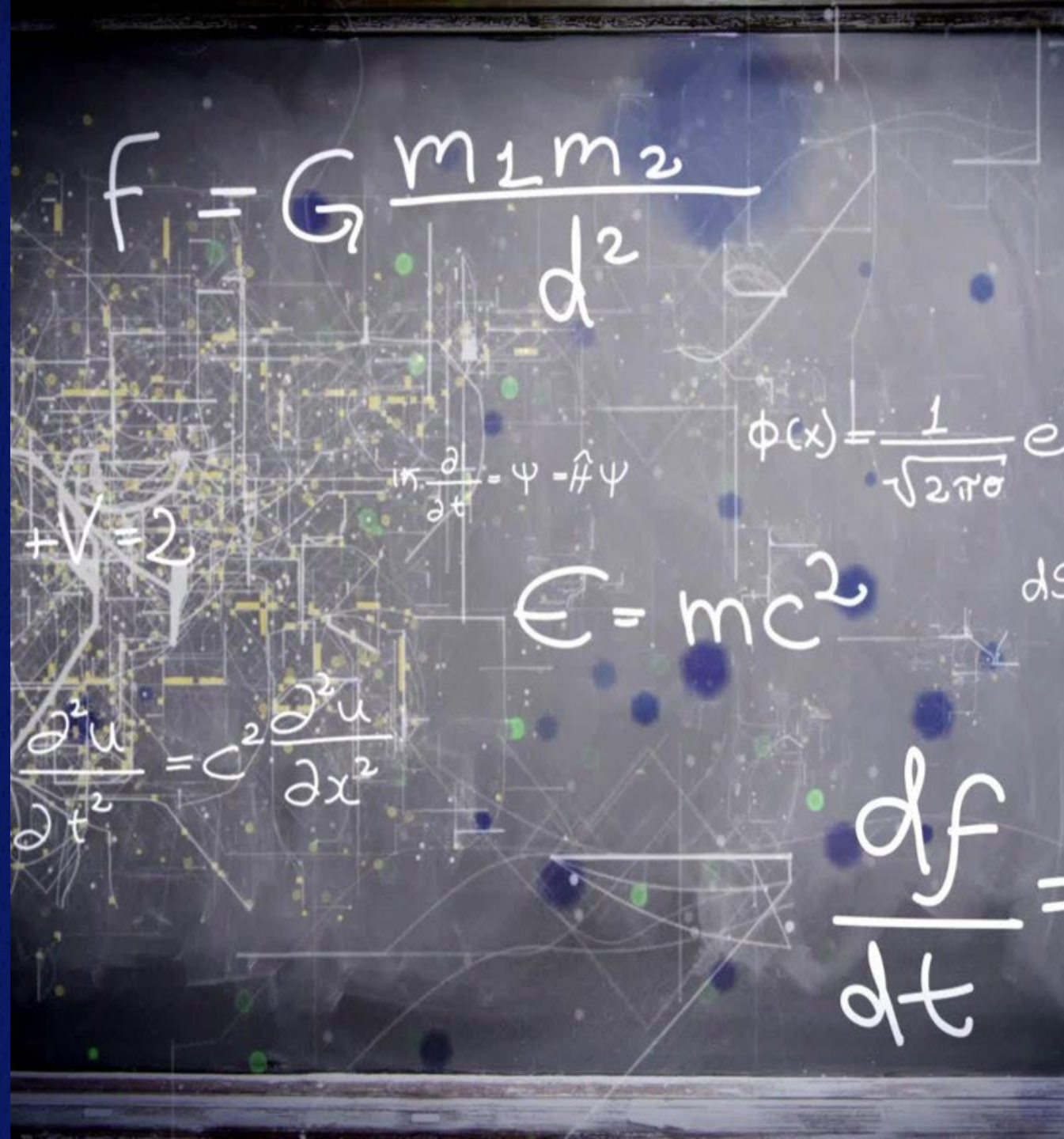
→ 1^{ère} Phase : 3 poules via serpentini. Matches Aller uniquement.

1^{er} & 2^{ème} Poule « Elite » / 3^{ème} & 4^{ème} Poule « Excellence » /
5^{ème} & 6^{ème} Poule « Honneur » / 7^{ème} & 8^{ème} descente en interbassin.

→ 2^{ème} Phase : 3 poules de 6 en matchs A/R

SCHÉMAS

U15 M / U18 M





Phase délayage Comités

COMITÉ AISNE FFHANDBALL **1**

COMITÉ NORD FFHANDBALL **4**

COMITÉ OISE FFHANDBALL **2**

COMITÉ PAS-DE-CALAIS FFHANDBALL **2**

COMITÉ SOMME FFHANDBALL **2**

Phase Championnat interbassin

3X6 matchs
Aller / Retour

11 Montées
Départements
(+1 / nombre licenciés
02/60/62/80)

Descente Ligue 3X2

Finalités inter-bassins

Phase qualificative
en région

3 tournois de 3
+ 3 tournois de 3

Ouverte aux équipes
classées 1/2/3 des 3
poules interbassins

24
Equipes
qualifiées
en région
N+1

Phase délayage Ligue

• 3 Poules de 8
matchs Aller

Phase Championnat Régional

• 3 niveaux de 6 en A/R

Septembre

Décembre

Janvier

Mai

Juin

Septembre

PROPOSITION INTER-BASSIN U15 M / U18 M



Chaque comité s'organise pour proposer des équipes pour le mois de janvier.

6 de région + 12 des comités = 18 équipes
→ 3 Poules de 6 géographiques en A/R

Nord : 4

Oise : 2

Somme : 2

Pas-de-Calais : 2

Aisne : 1

+ 1 place pour le comité (Hors Nord) ayant le plus de licenciés dans la catégorie à la date de l'AG Ligue N-1.

PROPOSITION POUR LES FINALITÉS INTERBASSINS MASCULIN



- Mixer au maximum le niveau des poules pour déterminer les remontées en région.
- Etablir un classement sur un nombre de matchs significatif.
- Tenir compte / valoriser la phase régulière en :
 - Conservant des résultats à domicile de 1A vs 2A/3A ; 2A vs 3A.
 - Protégeant les 1^{ers} qui :
 1. Ont le bénéfice d'accueillir les deux tournois de finalités
 2. Ne se jouent pas entre eux
 3. Ont un ordre des rencontres favorable



FINALITÉS INTERBASSINS MASCULIN



→ Pour 6 remontées en région à N+1 :

Finalités interbassins :

● 3 1^{ers} des 3 poules = 9 équipes

Week-end 1 : 3 tournois de 3 : Poule X : 1A/2B/3C – Poule Y : 1C/2A/3B – Poule Z : 1B/2C/3A.

Week-end 2 : 3 tournois de 3 : 1A/2C/3B – 1B/2A/3C – 1C/3A/2B.

● Cumul des points sur les 2 tournois + match à domicile phase régulière **PERMET UN CLASSEMENT ASSEZ EXHAUSTIF SUR TOUTES LES EQUIPES ET DONC D'INTEGRER LES MONTEES / DESCENTES DE NATIONAL PLUS FACILEMENT**

TOURNOI FINALITÉS MASCULIN



→ Ordre des matchs M : 2 X 20 min : 1 VS 3 ... 3 VS 2 ... 2 VS 1

CLASSEMENT FINAL (*établi selon les critères suivant dans l'ordre*) :

Goal-average particulier règlement général des compétitions :

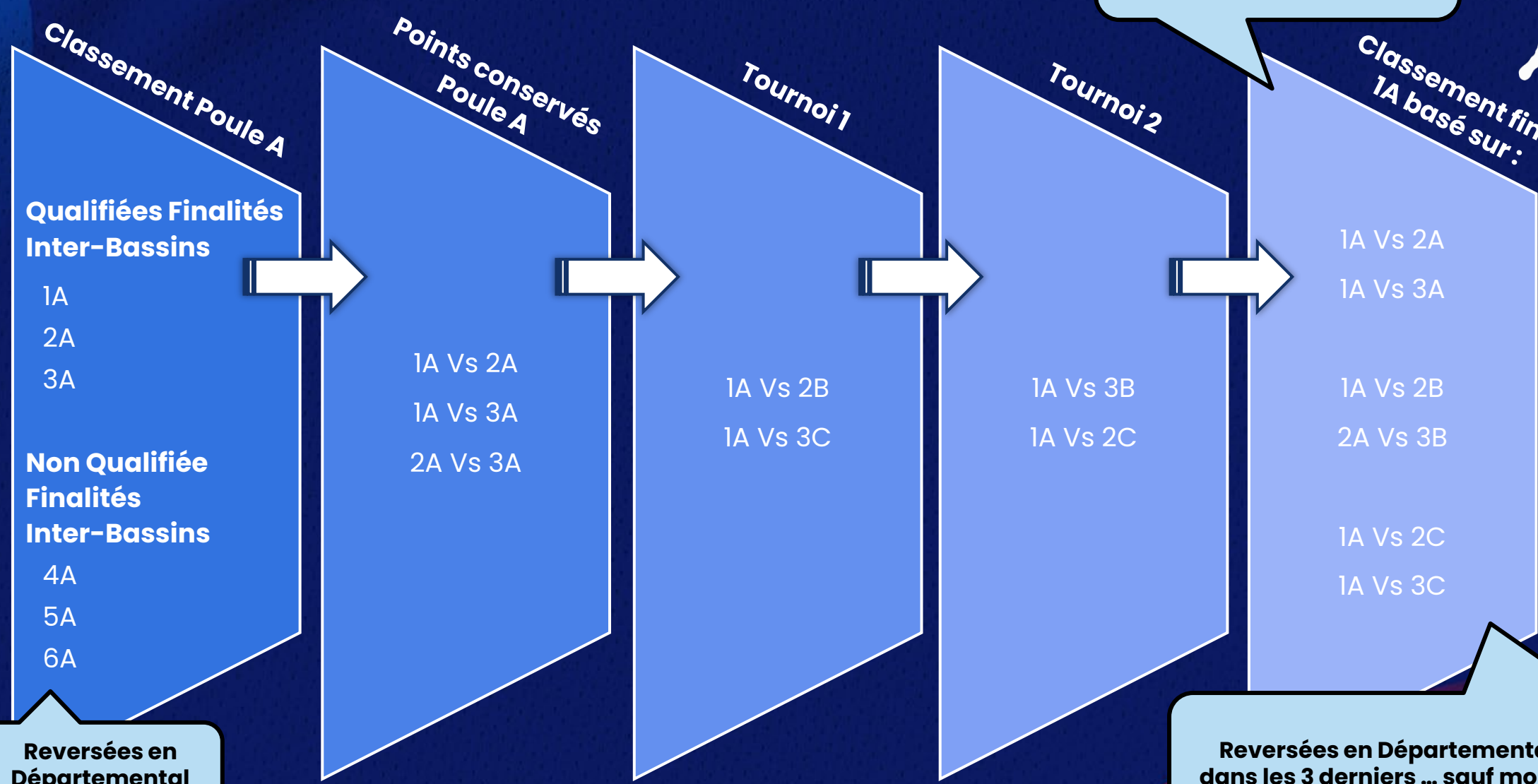
En cas d'égalité entre deux ou plusieurs clubs à l'issue d'une compétition et en l'absence de réglementation particulière à la compétition, ceux-ci sont départagés selon les procédures suivantes (dans l'ordre) :

1. par le nombre de points à l'issue de la compétition dans les rencontres ayant opposé ces équipes entre elles,
2. par la différence entre les buts marqués et les buts encaissés au cours des rencontres entre les équipes concernées,
3. par le plus grand nombre de buts marqués à l'extérieur dans les rencontres entre clubs concernés,
4. par le goal-average général par soustraction des buts marqués et des buts encaissés,
5. par le plus grand nombre de buts marqués de tous les matches,
6. par le plus grand nombre de licenciés à la date de l'Assemblée Générale Fédérale, masculins dans ce cas.

Le point 3 ne sera pas appliqué pour les phases de championnat en matchs ALLER simple et pour les tournois d'accession.

EXEMPLE 1A MASCULINS

Qualifié en Région si dans les 6 premiers ... sauf si descente U17



Reversées en Départemental N+1

Reversées en Départemental N+1 si dans les 3 derniers ... sauf montées U17

PROPOSITION CHAMPIONNATS



FÉMININ

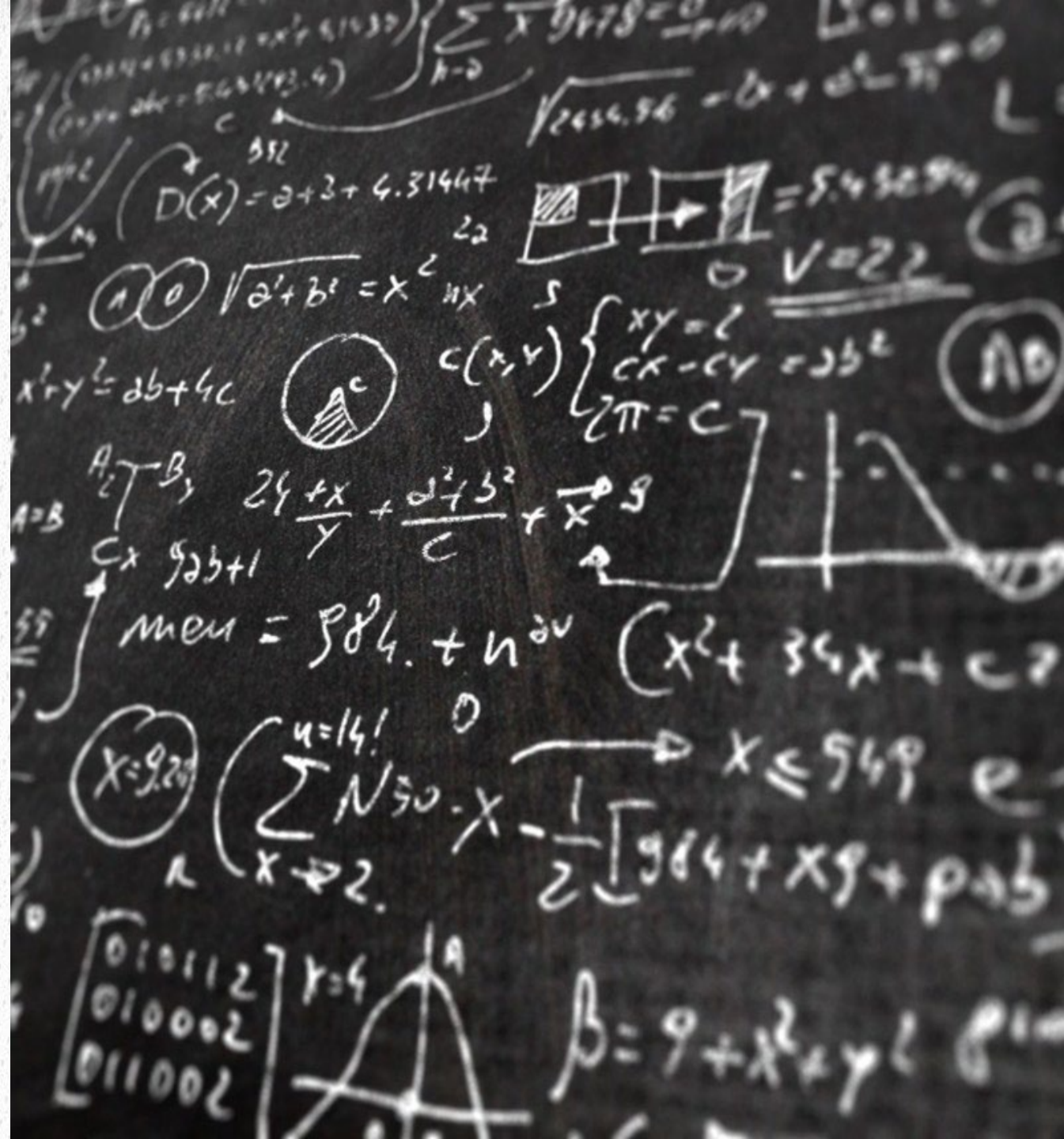
- 2 X 8 = 16
- 1^{ère} Phase : 2 poules via serpentins. Matches Aller uniquement.

1^{er} à 3^{ème} Poule Haute / 4^{ème} à 6^{ème} Poule basse /
7^{ème} & 8^{ème} descente en interbassin.

- 2^{ème} phase : 2 poules de 6 en matchs A/R

SCHÉMAS

U15 F / U18 F



Phase délayage Comités

COMITÉ AISNE
FFHANDBALL



1

COMITÉ NORD
FFHANDBALL



3

COMITÉ OISE
FFHANDBALL



1

COMITÉ PAS-DE-CALAIS
FFHANDBALL



1

COMITÉ SOMME
FFHANDBALL



1

Phase délayage Ligue

LIGUE
HAUTS-DE-FRANCE
FFHANDBALL



- 2 Poules de 8 matchs Aller

Phase Championnat interbassin

2X6 matchs
Aller / Retour

7 Montées
Départements
(+1 / nombre licenciés
02/60/62/80)

Descente Ligue 2X2

Phase Championnat Régional

- 2 niveaux de 6 en A/R

Finalités inter-bassins

Phase qualificative
en région

2 tournois de 4
+ 2 tournois de 4

**Ouverte aux équipes
classées 1/2/3/4 des 2
poules interbassins**



**16
Équipes
qualifiées
en région
N+1**

Septembre

Décembre

Janvier

Mai

Juin

Septembre

PROPOSITION INTER-BASSIN U15 F / U18 F



Chaque comité s'organise pour proposer des équipes pour le mois de janvier.

4 de région + 8 des comités = 12 équipes

● 2 Poules de 6 géographiques en A/R

Nord : 3

Oise : 1

Somme : 1

Pas-de-Calais : 1

Aisne : 1

*+ 1 place pour le comité (Hors Nord)
ayant le plus de licenciées dans la
catégorie à la date de l'AG Ligue N-1.*

PROPOSITION POUR LES FINALITÉS INTERBASSINS FÉMININ



- Mixer au maximum le niveau des poules pour déterminer les remontées en région.
- Etablir un classement sur un nombre de matchs significatif.
- Tenir compte / valoriser la phase régulière en :
 - Conservant des résultats à domicile de 1A vs 2A/3A/4A ; 2A vs 3A/4A; 3A vs 4A.
 - Protégeant les 1^{ères} qui :
 1. Ont le bénéfice d'accueillir les tournois (le meilleur 1^{er} accueillant 2 tournois, le meilleur 2^e accueillant le 2^e tournoi)
 2. Ont un ordre des rencontres favorable



FINALITÉS INTERBASSINS FÉMININ



- Pour 4 remontées en région N+1 :

Finalités interbassins :

- 4 1^{ers} des 2 poules = 8 équipes

Week-end 1 : 2 tournois de 4 : Poule X : 1A/2B/3B/4A – Poule Z : 1B/2A/3A/4B.

Week-end 2 : 2 tournois de 4 : 1A/1B/4B/4A – Poule Z : 2B/2A/3A/3B.

A1 = équipe qui a le plus de points entre les deux 1^{ers} des poules interbassins.

2B = équipe qui a le plus de points entre les deux 2^{èmes} des poules interbassins.

- Cumul des points sur les 2 tournois + match à domicile phase régulière **PERMET UN CLASSEMENT ASSEZ EXHAUSTIF SUR TOUTES LES EQUIPES ET DONC D'INTEGRER LES MONTEES / DESCENTES DE NATIONAL PLUS FACILEMENT**

TOURNOI FINALITÉS FÉMININ



● Ordre des matchs F : 2 X 20 min : 1 VS 3 ... 2 VS 4 ... 3 VS 4 ... 1 VS 2

CLASSEMENT FINAL (*établi selon les critères suivant dans l'ordre*) :

Goal-average particulier règlement général des compétitions :

En cas d'égalité entre deux ou plusieurs clubs à l'issue d'une compétition et en l'absence de réglementation particulière à la compétition, ceux-ci sont départagés selon les procédures suivantes (dans l'ordre) :

1. par le nombre de points à l'issue de la compétition dans les rencontres ayant opposé ces équipes entre elles,
2. par la différence entre les buts marqués et les buts encaissés au cours des rencontres entre les équipes concernées,
3. par le plus grand nombre de buts marqués à l'extérieur dans les rencontres entre clubs concernés,
4. par le goal-average général par soustraction des buts marqués et des buts encaissés,
5. par le plus grand nombre de buts marqués de tous les matches,
6. par le plus grand nombre de licenciés à la date de l'Assemblée Générale Fédérale, masculins dans ce cas.

Le point 3 ne sera pas appliqué pour les phases de championnat en matchs ALLER simple et pour les tournois d'accession.



EXEMPLE 1A FÉMININES

Qualifié en Région si dans les 4 premiers ... sauf si descente U17

Classement Poule A

Qualifiées Finalités Inter-Bassins

1A
2A
3A
4A

Non Qualifiée Finalités Inter-Bassins

5A
6A

Points conservés Poule A

1A Vs 2A
1A Vs 3A
1A Vs 4A

2A Vs 3A
2A Vs 4A

3A VS 4A

Tournoi 1

1A Vs 2B
1A Vs 3B

4A Vs 3B
4A Vs 2B

Tournoi 2

1A Vs 4B
1A Vs 1B

4A Vs 4B
4A Vs 1B

Classement final 1A basé sur :

1A Vs 2A
1A Vs 3A
1A Vs 4A

1A Vs 2B
2A Vs 3B

1A Vs 4B
1A Vs 1B

Reversées en Départemental N+1

Reversées en Départemental N+1 si dans les 4 derniers ... sauf montées U17

TRANSITION DEPUIS LE SYSTÈME ACTUEL ET RÈGLES PARTICULIÈRES



● Qualifiés 26/27

1. *Il est décidé de conserver le système des montées / descentes 2025-2026 telles qu'elles sont prévues actuellement.*
2. *D'avancer le TQR qui devait avoir lieu en Septembre 2026 à Juin 2026.*
3. *A fins de simplifications, et en cohérence avec les années à venir, de jouer ces TQR avec les générations actuelles (2013/12/11 en U15);(2010/09/08 en U18).*
4. *De conserver pour cette dernière édition le règlement et les modalités de constitution des poules actuels.*

● Montée / descente CF U17/18

1. *Il est décidé d'intégrer directement les équipes qui descendent de CF U17 / U18 au championnat régional U18.*
2. *En conséquence, le nombre de places de montées lors des finalités interbassins sera ajusté au nombre de montées / descentes de CF.*
3. *1 descente de CF = 1 Montée en moins lors des Finalités interbassins ... etc*
4. *1 montée en CF = 1 descente de moins lors des finalités interbassins ... etc*

● Règlements spécifiques

1. *Nombre d'équipe en région du même club = 1 par niveau.*
2. *Soit seul, Soit 1 Convention et UNE SEULE par niveau.*
3. *Règlement sportif Interbassins >>> Application règles fédérales. (interbassin = niveau départemental >> poules géographiques) pas de brûlages en jeunes*
4. *Pas de brûlages en jeunes*